

Termes de référence pour le recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'une application ou plateforme digitale permettant le télépaiement de l'enregistrement des contrats via les notaires au profit de la DGDPE.

Version du – 11/01/2024

Résumé

Expertise France recrute dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance Financière et Administrative en Mauritanie (PAGFAM) financé par l'Union européenne, un cabinet ayant une expérience confirmée dans la mise en place de solutions innovantes comme des applications ou autre plateformes digitales.

Cette activité participe à la réalisation 2.1.3 du projet Appui à la modernisation des services aux usagers (lancement d'appels à projets innovants pour le développement de nouveaux services).

Le cabinet sera responsable de la création d'une plateforme permettant le télépaiement de l'enregistrement des contrats via les notaires au profit de la DGDPE.

Contexte général

Le Programme d'Appui à la Gouvernance financière et Administrative en Mauritanie (PAGFAM) est un projet majeur d'assistance technique à la modernisation de l'Etat mauritanien. Doté par l'Union Européenne d'un budget de 7,9 M € sur la période 2022-2026 et mis en œuvre par Expertise France, il a pour ambition d'approfondir les résultats obtenus ces dernières années sur la gestion des finances publiques et la fonction publique (PAGEFIP 2017-2022 déjà opéré par Expertise France sur financement de l'Union Européenne) tout en élargissant le périmètre de l'appui à la gouvernance administrative.

S'agissant des finances publiques, le PAGFAM poursuit les appuis à la modernisation de la gestion des ressources fiscales et non fiscales et à l'amélioration du civisme fiscal et appuie l'opérationnalisation et la mise en œuvre effective de la LOLF en vue de faire évoluer les pratiques concrètes de gestion publique et de contrôle dans les administrations. Dans le cadre du Programme, des synergies sont par ailleurs développées avec le Projet d'appui à la formation professionnelle pour les métiers des finances publiques (P2FP), projet sur financement de la France et également opéré par Expertise France.

En matière de fonction publique, le PAGFAM appuie la modernisation des outils de gestion et de développement des ressources humaines, la mise en place d'une chaîne fonctionnelle RH solide au sein de l'administration, le renforcement des capacités managériales des dirigeants et des encadrants et la conception / mise en œuvre d'un système d'information Ressources humaines articulé au système d'information budgétaro-comptable.

Justification

La démarche de réforme, pour être légitime et se développer dans la durée, devra se traduire par des résultats directement perceptibles par les usagers externes (la population et les entreprises) et internes (les agents de l'Etat), en cohérence avec les priorités définies par les autorités politiques et avec les engagements qui seront pris par les administrations dans les projets annuels de performance. Dans cette perspective, il serait intéressant que les administrations soient incitées à proposer et à mettre en œuvre des actions concrètes et rapides de modernisation des services aux usagers, incluant ou non une dimension numérique.

C'est dans ce cadre que la direction générale du Domaine et du Patrimoine de l'Etat (DGDPE) a sollicité Expertise France pour la prise en charge des frais liés à la mise en place d'une application ou plateforme digitale permettant le télépaiement de l'enregistrement des contrats via les notaires.

Objectif

L'objectif est de faciliter le paiement des frais liés à l'enregistrement des contrats aux notaires et à la DGDPE de garantir la perception et le suivi des recettes collectées. La mise en place du télépaiement peut aussi permettre une réduction du délai de traitement et de collecte pour l'administration et des formalités administratives pour l'étude notariale.

Contenu

Il est attendu du prestataire de mettre en place une application/plateforme qui permette de :

- Consulter des dossiers conformes ;
- Enregistrer des actes (saisie et la validation des actes de dépôts) ;
- Gérer les Inscriptions, majoration et radiation des hypothèques ;
- Gérer les comptes utilisateurs des notaires ;
- Produire un Tableau de bord permettant le suivi statistique en affichant le nombre de vérification faites par mois, nombre d'extraits édités, nombre de consultation par notaire ;
- Procéder au Télépaiement et la gestion des transactions avec les banques.

Livrables attendus

Une application comprenant avec les modules Télépaiement des actes, l'enregistrement des actes, la gestion des hypothèques devra être mise en place.

L'achat du matériel devra être inclus dans l'offre. Toute solution proposant un abonnement annuel type cloud sera écartée.

Calendrier et durée prévisionnels

Activité /Description	Nombre de jours	Chronogramme
Cadrage	15	Semaine 0 +3
Conception et développement	35	Semaine 0 +10
Recette et déploiement	10	Semaine 0 +12
Mise en production et support / formation	10	Semaine 0 + 14

Profil requis

- Expérience dans la mise en place d'applications ou plateformes digitales de télépaiement
- Expérience de travail avec des administrations est un atout